

INSCRIPTION EN LIGNE

S'inscrire en toute simplicité!

Vous pouvez vous inscrire en ligne pour tous les voyages. Si vous avez des questions concernant la procédure d'inscription, nous vous conseillerons volontiers par téléphone.

Inscrivez-vous en ligne pour vos vacances sur le site Internet de l'ASP (www.spv.ch). Remplissez intégralement le formulaire d'inscription pour que les formalités s'effectuent sans difficulté. Nous devons disposer, pour chaque voyage, d'un formulaire d'inscription séparé.



Voyages en avion

Si vous vous inscrivez pour un voyage en avion, il nous faut une copie de votre carte d'identité ou passeport. Si vous pouvez numériser ledit document, joignez directement au formulaire en ligne le PDF ou JPG correspondant. Sinon, faites-nous en tout simplement parvenir une photocopie par courrier.



Informations

www.spv.ch (Culture et loisirs),
agence de voyages, tél. 041 939 54 15

RABAIS

Économisez CHF 50.–

L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt, et le rabais de voyage à ceux qui s'y prennent tôt. Décidez-vous rapidement et profitez du rabais pour réservations anticipées.

Si vous vous inscrivez définitivement avant la fin de l'année 2018, nous vous offrons CHF 50.– de remise. Cette réduction est valable par voyageur et par voyage réservé. Le rabais pour réservations anticipées ne s'applique pas aux croisières.

VOYAGES EN AVION

Fauteuil roulant électrique et Swiss-Trac

En raison de leur poids et des impératifs de manipulation, les fauteuils roulants électriques et les Swiss-Tracs nécessitent une autorisation préalable de la compagnie aérienne.

Veillez par conséquent fournir précisément les indications nécessaires. Nous demanderons pour vous l'autorisation de la compagnie aérienne et nous chargerons de toutes les formalités.



SOINS

Qui s'inscrit et comment?

Voyages pour tous les membres

Pour ces voyages, libre à vous de faire une réservation pour vous seul ou avec un membre de votre famille ou un ami. Si vous voyagez à deux, vous-même et votre accompagnant pouvez vous inscrire directement sur un formulaire. Si vous vous déplacez seul, un supplément pour chambre individuelle sera dû.

Voyages pour les membres tétraplégiques

Pour ces voyages, vous bénéficiez d'une assistance individuelle par une personne soignante non professionnelle. Vous avez la possibilité de vous inscrire d'office avec votre soignant. Si ce n'est pas le cas, nous vous assignerons une personne soignante qui aura suivi le cours d'initiation de l'ASP.

Inscription des soignants

Vous accompagnez un tétraplégique en voyage en tant que soignant? Dans ce cas, inscrivez-vous sur www.spv.ch au moyen du formulaire en ligne. Si vous accompagnez d'office un tétraplégique, nous aurons besoin pour chaque voyage d'une inscription séparée. Sous «Remarques», vous pourrez indiquer le nom de la personne que vous accompagnez. Si vous êtes mineur, nous aurons besoin du consentement d'une personne investie de l'autorité parentale.